

Le CMP Winnicott



... dans le système de santé

Le CMP Winnicott fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.

Il est rattaché au centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



CMP Winnicott

2 bis Avenue Marcel Cachin 69200 Vénissieux
Tél. : 04 27 85 15 20

Accès de la structure

Tram T4
Ligne bus C12
Arrêt Herriot Cagne

Commune desservie
Vénissieux

Centre Médico Psychologique

CMP Winnicott

2, bis Avenue Marcel Cachin
69200 Vénissieux

Tél. : 04 27 85 15 20

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > Le CMP reçoit les enfants et adolescents de 4 à 16 ans et leurs familles, résidant sur la commune de Vénissieux, rencontrant des difficultés à l'école et/ou à la maison.

Ces difficultés peuvent se manifester sous diverses formes : troubles du langage, de la lecture, de l'écriture, de la motricité, du comportement, de l'alimentation ou du sommeil, ou encore de troubles relationnels, affectifs et psychologiques perturbant les relations avec l'entourage.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Différentes aides peuvent être proposées au CMP :
 - Consultations médico-psychologiques ponctuelles ou régulières,
 - bilan et rééducation orthophonique,
 - bilan et rééducation psychomotrice,
 - psychothérapie individuelle ou de groupe,
 - prise en charge éducative individuelle.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également vous adresser à la maison des usagers du centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du CMP ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef du secteur.

CONFIDENTIALITÉ - IDENTITÉ SÉCURISÉE

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité. Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.

Pour assurer une prise en charge optimale et la continuité des soins, un certain nombre d'informations concernant votre enfant sont renseignées dans un dossier médico-administratif. Il est donc essentiel que nous ne commettions pas d'erreur sur son identité.

Lors de l'arrivée de votre enfant, nous vous demandons de nous fournir sa pièce d'identité avec une photographie ou, à défaut, le livret de famille.

Les renseignements concernant son identité sont confidentiels et ne seront pas divulgués.

Identité vérifiée, sécurité assurée